



Fondation
la Vespérale

Établissements pour personnes âgées

Rapport d'activité 2020

Mot du Président.....	2
Présentation de la Fondation.....	3
Organisation.....	5
Ressources humaines	7
Gestion & Accueil des résidents.....	11
Soins.....	13
Animation	15
Restauration.....	17
Intendance.....	17
Finances	22



Mot du Président

Comme pour l'ensemble de la société, l'arrivée de la Covid-19 en mars 2020 a été un choc qu'il a fallu amortir avec célérité et justesse. En effet, nos établissements hébergent une population fragile qui sans les mesures prises aurait subi de plein fouet les effets de cette pandémie.

Il est à souligner la capacité des équipes et de la direction à mettre en œuvre de telles mesures dans un contexte inconnu et fluctuant où chaque jour demandait de la rigueur et de la ténacité pour faire y faire face.

En parallèle à cette situation, les projets de la Fondation ont continué à être portés. Les travaux préparatoires pour la transformation des appartements de la Résidence des Arénieres en chambres EMS se sont poursuivis et ont abouti au dépôt de la demande d'autorisation de construire à fin décembre. Par ailleurs, la Fondation s'est dotée d'une stratégie informatique comprenant un volet sécurité et un appel d'offres AIMP a été lancé pour l'externalisation des serveurs et pour l'infogérance.

Enfin, en mai 2020, le Service d'audit interne de l'État a débuté ses travaux qui ont été conduits jusqu'à la remise du rapport final à la mi-décembre.

La Fondation a su, malgré la tempête, garder le cap. Je tiens, au nom du Conseil de Fondation, à remercier le personnel de la Fondation pour son engagement sans faille, l'appui indispensable de notre médecin répondant ainsi que l'encadrement qui a su garder à l'esprit que la mission de la Fondation de garantir à nos résidents bien-être, sécurité, confort et qualité de vie.

Pierre MARTIN-ACHARD
Président du Conseil de Fondation

Présentation de la Fondation

Mission

Accompagner des personnes de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans les limites de nos contraintes légales et institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité et leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Principes directeurs

- Mettre la pluridisciplinarité au cœur de nos pratiques
- Être transparent et communiquer sur nos façons de faire
- Respecter autrui, ses idées, ses différences
- Privilégier la notion de « faire avec » plutôt que celle de « faire à la place de »
- Ne pas penser pour l'Autre
- Préserver le tissu socio-relationnel des résidents
- Participer par son attitude souriante, au caractère chaleureux et convivial de la résidence



Le logo actuel de la Fondation a été choisi fin 2013.

C'est un V stylisé qui ressemble et rappelle un cœur. Sa texture reflète le mouvement et l'énergie.

Etablissements

« Poterie »

Situé au cœur du quartier de la Servette, à quelques pas, se trouvent deux parcs, Geisendorf et Beaulieu, ainsi que de nombreux commerces et restaurants. Ce site dispose de 73 chambres individuelles, réparties dans deux tours reliées par une « Galette ». Chaque chambre est équipée d'une salle de douche avec sanitaire privé, d'un lit, d'une table de chevet et d'une armoire.



« Arénières »

Situé au cœur du quartier de la Jonction, au bord de l'Arve, le site des Arénières a ré-ouvert ses portes le 23 mars 2018. Il compte 62 chambres entièrement rinnovées avec salle de bain privative et du nouveau mobilier.



Résidence d'appartements avec services pour personnes indépendantes en âge AVS des Arénières

Entièrement renovée en 2018 avec des services adaptés et personnalisés et idéalement située sur la pointe de la Jonction, la Résidence offre 27 appartements de 2 et 3 pièces pouvant accueillir des seniors seul(e)s ou en couple. Ces appartements ont été fermés en 2020 en vue de leur transformation en chambre EMS. Les locataires présents ont tous bénéficié d'une solution de relogement. Par ailleurs, le bâtiment a été mis à disposition du personnel soignant pendant la crise sanitaire (hébergement ponctuel).



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public sise rue de la Poterie 35, 1202 Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, elle gère deux EMS : Arénieres et Poterie ainsi que des appartements pour personnes en âge AVS. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

Composition du Conseil de Fondation

Au 31 décembre 2020, le Conseil de Fondation est composé de :

- Monsieur Pierre Martin-Achard, président *
- Madame Nadine Béné, vice-présidente *
- Madame Nathalie Bornoz *
- Madame Sophie Courvoisier
- Monsieur Christian Frey
- Madame Jacqueline Gorgoni
- Madame Françoise Sapin
- Madame Rada Alexandra Draskovic (depuis le 30.03.2020)

Membre avec voix consultative :

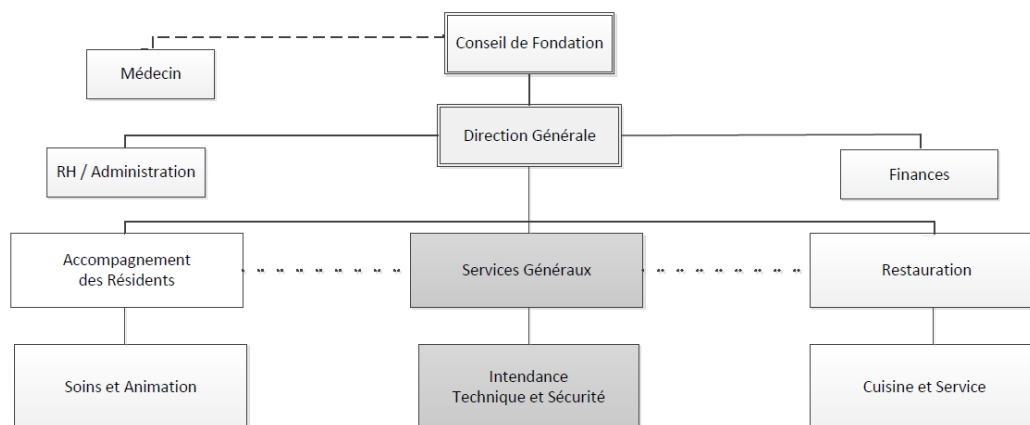
- Monsieur Adrien Bron

* : signature collective à deux

Le mandat des membres du Conseil de Fondation court jusqu'au 30 novembre 2023 par arrêté du Conseil d'État du 14 novembre 2018.

La direction générale de la Fondation est assurée de manière collégiale, par :

- Madame Céline Boisier, Directrice
- Monsieur Vincent Monico, Directeur



La direction s'appuie sur les compétences des responsables de secteur pour assurer la conduite opérationnelle des activités de la Fondation.

Dans ses relations avec l'Etat de Genève, la Fondation, à l'instar de l'ensemble du secteur des EMS est rattachée, depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la Direction Générale de la Santé. C'est avec cette entité que la Fondation négocie le contrat de prestations 2018-2021 et le prix de pension 2020.

La Fondation est membre de la FEGEMS depuis le 1^{er} juillet 2019.

Ressources humaines

Présentation

Notre mission est de faire en sorte que nos Résidences disposent du personnel nécessaire et compétent à leur bon fonctionnement et que celui-ci se sente non seulement en sécurité sur son lieu de travail mais qu'il puisse également s'épanouir au quotidien, dans ces activités.

Le département des ressources humaines est responsable de :



- la gestion de la rémunération, des assurances sociales ainsi que des activités liées à l'administration du personnel de la Fondation,
- la mise en œuvre des formations pour les collaborateurs et qui répondent aux besoins spécifiques des métiers de la santé, de l'hôtellerie, de l'animation et de l'administration,
- l'élaboration et le suivi du budget du personnel,
- la mise en place des actions de recrutement selon les besoins des départements,
- le suivi des collaborateurs tout au long de leur carrière, tenant compte du bon équilibre entre vie professionnelle et privée,
- du respect de l'application des lois et règlements liés à la gestion du personnel.

Notre cadre légal est la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC – B 5 05) .

Label Employeur responsable « 1+ pour tous »

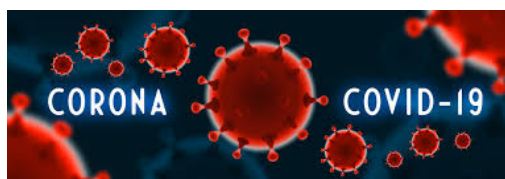
La Fondation est titulaire du label « 1+ pour Tous, Employeur Responsable », depuis le 10 décembre 2013.



Cette reconnaissance décernée aux acteurs économiques privés ou publics est destinée aux entreprises qui engagent (à compétences égales) ou qui participent activement au recrutement de personnes sans emploi résidant dans le canton de Genève. Il a été créé pour favoriser le retour en emploi de personnes discriminées sur le marché du travail, soit à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage.

Gestion du personnel - Pandémie Covid-19

Eu égard au niveau élevé de contaminations au COVID-19 en début et fin d'année, l'essentiel au niveau des ressources humaines, fut :



- d'aider au maintien au travail, avec la mise en place de **mesures d'hygiènes** accrues (distribution de masques chirurgicaux, de gel hydro alcoolique, désinfection régulière des surfaces, etc.) et de **mesures de distanciation sociale**.
- **de protéger les personnes vulnérables ou à risques**, qui ne pouvaient pas exercer leur activité en télétravail, en bénéficiant d'un congé payé.
- **d'imposer le télétravail**, lorsque la nature de l'activité le rendait possible et que la mission le permettait. Pour les activités ne pouvant que partiellement être réalisées en télétravail, le télétravail fut pratiqué partiellement sur la semaine, en alternance, avec du travail sur site et un nombre limité de personnels présents simultanément dans les bureaux
- d'organiser les séances de travail et les entretiens prioritairement par **vidéoconférence** et par **téléphone**.
- d'assurer le remplacement du personnel infecté par le Covid-19 ou autres maladies et accidents, par du **personnel temporaire** afin d'assurer la continuité des prestations et des soins pour nos résidents.
- d'offrir un accompagnement de notre **médecin répondant** et de notre **médecin-conseil** au personnel, souffrant d'anxiété et de crainte parfois, pour sa propre santé et celle de ses proches.

Effectifs

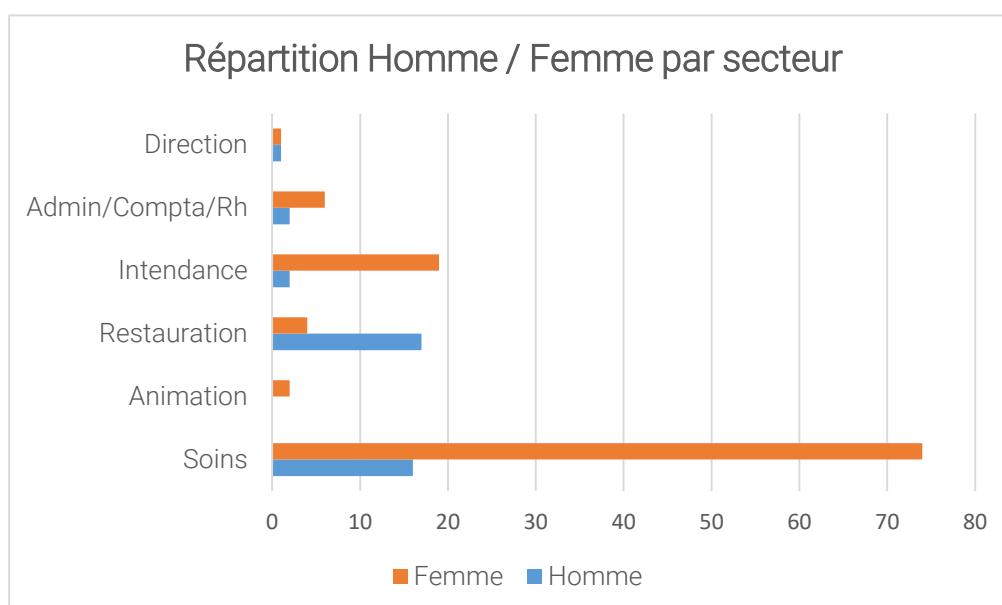
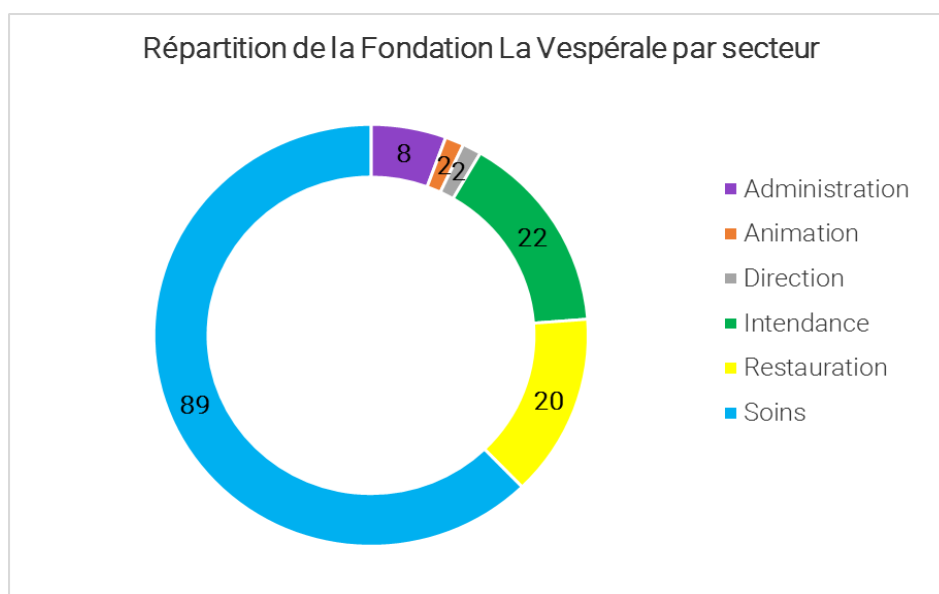
Effectifs hors intérimaires au 31 décembre 2020	Arénieres	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	37.40	37.35	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	19.30	22.70	-
Nombre d'ETP du personnel administratif	2.00	1.40	5.40

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2020. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des EMS (répartition comptable en fonction du nombre de lits).

Le nombre équivalent en ETP des intérimaires occupant des postes de la dotation s'élève à 15.33.

143 collaborateurs exerçant 23 métiers et représentant 125.55 postes ETP (hors intérimaires dotation).

- 73.40 % de femmes
- 26.60 % d'hommes
- Collaborateur + âgé : 63 ans
- Collaborateur + jeune : 21 ans
- Age moyen : 44 ans
- Taux moyen d'activité : 90%



Formation

En 2020, en raison de la pandémie Covid-19, les formations initialement prévues ont été annulées :

- « **Sensibilisation à la technique de validation de Naomi Feil** », pour tous les collaborateurs.
- « **Soins palliatifs** », avec la Fegems, pour l'équipe de La Poterie.
- « **Que manger reste un plaisir** » avec la Fegems, avec une infirmière, deux aides-soignants par site, deux serveurs et un cuisinier).
- « **Transmissions ciblées** » avec Sadies, pour l'équipe des soins.

Apprentissage (AFP)

Peu après la rentrée scolaire 2020, courant novembre, la Fondation a pu engager deux nouveaux apprentis, un pour l'**AFP Employé de cuisine** et une pour l'**AFP Employée en restauration**, en 1^{ère} année.

Ils viennent compléter notre équipe d'apprentis composés déjà, de deux AFP Aides en soins et accompagnement, qui entament leur 2^{ème} année de formation.

Stages

La Fondation a accueilli en 2020, dans le cadre de :

- **Formations scolaires**, des élèves de HEds en « Bachelor en soins infirmiers » de 1^{ère}__année et « Modules complémentaires santé ».
- **Reconnaissance de diplôme étranger en qualité d'ASSC**, une stagiaire disposant d'un diplôme d'infirmière en Bosnie et de 3 années en médecine.
- **Formation professionnelle**, des candidats pour un stage d'observation d'une semaine, prérequis à la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge et des stages pratiques d'un mois pour valider les compétences apprises.
- **Réinsertion professionnelle** : des personnes visant la qualification Aide en soins et Accompagnement, via le dispositif DFE mis en place par L'OrTra santé-social Genève, en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi, l'Hospice général, Pro Juventute et la Croix-Rouge genevoise.
- **Perfectionnement et validation des compétences**, une lingère par le biais de l'organisme Realise.

h e d s
Haute école de santé
Genève

genève 
Croix-Rouge genevoise

réalise

Gestion & Accueil des résidents

Présentation

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes souhaitant résider dans l'un de nos établissements ainsi que pour nos résidents, le département de la gestion administrative des résidents est responsable de :

- L'accompagnement des personnes candidates à un séjour dans les démarches administratives préalables (liste d'attente)
- La formalisation à l'entrée du résident
- L'accompagnement des résidents dans certaines démarches administratives

Taux d'occupation pour 2020

	Valeur cible	Arénières	Poterie
Optimiser le taux d'occupation eu égard à la liste d'attente en EMS.			
Taux d'occupation moyen annuel	% en moyenne annuelle	94.47 % *	97.16 % *
{nombre de journées réalisées sur l'année considérée / nombre de journées réalisables (nombre de lits x 365)}			

* La sous-occupation de l'EMS des Arénières et de l'EMS de la Poterie sont dues au fait que la pandémie de la Covid-19 a fortement impacté, à la baisse, le nombre de demande d'entrée en EMS malgré des dispositions prises par le DSES, notamment les garanties financières.

La Poterie

Nombre de nouveaux residents	20
Moyenne d'âge des résidents entrants	83.05
Nombre de décès	26
Moyenne d'âge des résidents décédés	90.77
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Moyenne d'âge des résidents sortis	72.50
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	10
Nombre de résidents venus du domicile	4
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Joli-Mont, Bellerive, etc)	6

Les Arénières

Nombre de nouveaux residents	23
Moyenne d'âge des résidents entrants	84.74
Nombre de décès	31
Moyenne d'âge des résidents décédés	85.03
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Moyenne d'âge des résidents sorties	87.50
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	8
Nombre de résidents venus du domicile	7
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Joli-Mont, Bellerive, etc)	8

Soins

Présentation

La principale mission du service des soins infirmiers est d'accompagner et d'assister les résidents aussi bien dans la prise en soin médicale, que dans les actes de la vie quotidienne, en fonction de son degré d'autonomie, dans une atmosphère chaleureuse et confiante.

L'équipe soignante répond aux besoins des résidents, en respectant leurs habitudes et leur rythme de vie, dans la limite des contraintes légales et institutionnelles.

Le médecin répondant est responsable de la qualité des soins médicaux et assure le suivi médical des résidents qui n'ont pas de médecin traitant ou de ceux qui souhaitent en changer. Les résidents ont la possibilité de garder leur médecin traitant durant leur séjour, à condition que celui-ci puisse se déplacer.

Pandémie Covid-19

Le 15 mars 2020 : Détection du 1er cas de coronavirus à La Poterie :



- **Fermeture des deux sites** avec interdiction de visites aux familles et aux proches et interdiction de sorties pour les résidents.
- Communication aux familles et gestion des peurs et angoisses : **développement de modes de communication différents** pour garder le lien avec les résidents (Skype, WhatsApp).
- **Soutien aux équipes pluridisciplinaires** avec colloques quotidiens en présence du médecin répondant : gestion des angoisses face à la méconnaissance de la maladie, réponse aux divers questionnements, réconfort, encouragements, remerciements aux collaborateurs.
- Mise en place d'une organisation spécifique pour s'occuper des résidents en isolement : **Binôme Covid 19**.
- **Procédure** concernant la prise en soins des résidents positifs à la Covid 19 : habillage de protection pour les soins rapprochés / distribution repas / surveillance particulière et soutien aux familles et proches.
- **Affichage** dans tous les lieux communs et de passage de flyers édités par l'OFSP indiquant les mesures à suivre : gestes barrières / port du masque / distanciation

sociale.

- **Gestion du matériel** nécessaire à la protection des collaborateurs proches des résidents : masques / sur blouses / gants, ainsi que la solution hydro alcoolique pour la désinfection des mains (approvisionnement par l'ORCA, supervisé par le Service du Médecin Cantonal).
- Prévisionnel de stock de matériel : achat en Mai 2020 de **100'000 masques chirurgicaux**.
- Organisation des **visites des proches** lors du déconfinement : visites sur RDV limitées en nombre et en temps, à l'extérieur, sous une tonnelle, avec une protection en Plexiglas.
- A l'automne et jusqu'à la fin de l'année, plusieurs campagnes de **détection massive avec les tests PCR** pour les résidents et les collaborateurs (la 1ère, le jour du Jeûne Genevois).
- En continu, il a été rédigé et communiqué un plan de protection.



Animation

Présentation

Nous organisons chaque jour, des activités collectives ou individuelles dont le programme est à disposition des résidents ainsi que de leurs familles. Les animations ont lieu en général entre 10h et 17h30, mais peuvent être décalées, en soirée, par exemple.

Le service animation propose un éventail **d'activités, collectives et individuelles, récréatives et stimulatrices**, qui répondent aux attentes et besoins des résidents en tenant compte de leurs capacités.

Les activités proposées par le service Socioculturel sont offertes par la Résidence. Toutefois, une participation peut être demandée aux résidents pour certaines activités (cinéma, restaurant, musée...).

Nous offrons **chaque semaine des activités variées**, telles que :

- L'atelier chant
- L'atelier la magie des mots
- La gym seniors
- Les groupes repas
- L'atelier pâtisserie et dégustation de celles-ci
- Les courses avec et pour les résidents
- La zoothérapie
- La manucure
- La réalisation de loisirs créatifs
- Les rencontres avec des bénévoles

Mais aussi des **activités extra-muros régulières tout au long de l'année**, dont plus de la moitié sont réalisées conjointement entre les deux EMS.

L'année est également marquée par **plusieurs évènements festifs**, tels que :



- Le carnaval
- Les fêtes des familles
- Les fêtes de l'Escalade
- Le Noël des enfants du personnel
- Le Noël des résidents ainsi que le goûter de Noël en compagnie des proches, des familles et des collaborateurs

Personnel socio-culturel

La responsable de l'animation de la Résidence les Arénières a pris sa retraite le 01.07.2020 et la responsable de l'animation de la Résidence la Poterie a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle le 01.11.2020.

Le Conseil de Fondation a souhaité renforcé l'équipe présente, soit deux animatrices qualifiées, en engageant deux animateurs diplômés HES et deux assistants sociaux éducatifs.

Organisation pendant la pandémie Covid-19

Dès le 15 mars 2020 :

- Toutes les activités externes sont annulées. Aucun intervenant extérieur n'est autorisé à entrer au sein des établissements.
- Les activités en groupe sont réduites.
- L'été se passe sans sortie à l'extérieur, avec l'annulation des journées vacances et des sorties au restaurant.
- Des balades à proximité des établissements sont autorisées, en individuel.

A l'automne :

- Retour progressif des intervenants extérieurs pour des animations de groupe mais uniquement au niveau du rez-de-chaussée, en gardant les distances et le port du masque.
- Annulation des fêtes des Familles et des festivités de fin d'année.

Restauration

Présentation

La Fondation gère deux restaurants « **l'Entre-deux-tours** » situé sur le site de Poterie, et « **Au fil de l'Arve** », sur le site des Arénières. Ils proposent aux résidents de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux.

Possibilité est donnée, à l'entourage et aux invités, dans un espace réservé, de partager un moment avec leur proche autour d'un repas ou d'une pâtisserie. Le service des repas pour les résidents et leurs proches, s'effectue de 12h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h00.

Nos restaurants sont également ouverts au public, avec un service des repas de 12h00 à 13h00 et un service des boissons assuré jusqu'à 18h00.

De magnifiques terrasses sont aménagées l'été et sont ouvertes de 10h30 à 18h00.

Les menus servis au restaurant sont identiques que ceux proposés à nos résidents. Seules les quantités sont adaptées. Cela nous permet de garantir un niveau de qualité élevé et ainsi assurer un maximum de transparence aux familles et aux proches.

A l'occasion de festivités et sur commande, nous proposons un assortiment de différents gâteaux livrés par nos fournisseurs ou réalisés par notre pâtissier.



Nombre de repas servis en 2020

	Poterie	Arénières	La Résidence
Pensionnaires	77'665	64'135	-
Familles	373	374	-
Personnel	614	452	-
Extérieur	132	21	-
Locataires	-	-	705
Totaux	78'784	64'982	705

Organisation pendant la pandémie Covid-19

- Les restaurants des résidences ont dû fermer leurs portes aux extérieurs (y compris les familles), courant mars 2020.
- Les festivités avec les familles ont également été annulées.
- L'organisation et la distribution des petits déjeuners ont été modifiées. L'offre petit-déjeuner en buffet a été supprimée au profit d'un service sur plateaux standards.
- Lors du confinement strict des pensionnaires en chambres, a été mis en place, l'envoi de l'ensemble des repas sur plateaux.

Changement de matériel à la Résidence La Poterie

- La machine à café acquise en 2010 a été changée au profit d'un système identique à celui des Arénières.
- La machine à laver a été changée pour une machine automatisée.

Intendance

Présentation

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les résidents. Les espaces communs ainsi que les chambres des résidents sont entretenus de manière à ce que chacun se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Les vêtements des résidents, hormis le nettoyage à sec, sont traités à l'interne, par le service de la lingerie. A l'entrée du résident, son trousseau de vêtements est marqué puis est entretenu avec le plus grand soin. Nous assurons le lavage, le repassage ainsi que de petites retouches.

Pandémie Covid-19

Les mesures d'hygiènes ont été renforcées pendant la pandémie :

- Désinfection accrue du matériel utilisé par les résidents : téléphone, table de nuit, accoudoirs, robinetterie, etc. ainsi que des surfaces de contact à risque élevé, dans les espaces communs, comme les mains courantes, les poignées de portes, les boutons d'ascenseurs, etc.
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique dans toutes les salles et les bureaux des Résidences.
- Ouverture de salles de pauses supplémentaires, afin que le personnel puisse prendre leur repas, tout en respectant la distanciation sociale de 1.5 m entre les personnes.

Un espace extérieur dédié aux visites a été agencé dans chaque résidence, sous une tonnelle, avec des tables, des chaises et un plexiglas, pour accueillir les familles et proches des résidents afin de prévenir tout risque de contamination



Aménagement extérieur

Des arbustes différents ont été plantés autour de la Résidence Les Arénieres, nous faisant bénéficier d'une floraison tout au long de l'année.

Mesures de sécurité et prévention

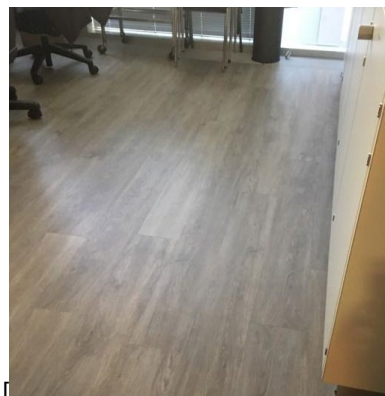
- Mise en place d'une barrière au niveau du quai de déchargement de la Résidence La Poterie, afin de prévenir tout risque de chutes.
- Acquisition de bacs de récupération pour prévenir tout risque d'écoulement des produits de nettoyage entreposés sur les étagères.



Rénovation à la Résidence La Poterie



- Les murs et les plafonds des salles de bains de plusieurs chambres de résidents ont été entièrement refaits avec de la faïence sur les murs et de la peinture sur le plafond.
- Le sol du bureau des soins a également été changé pour du parquet flottant.



Décorations des bâtiments

Au gré des saisons et des fêtes (Pâques, 1^{er} août, Noël), un effort particulier est réalisé pour la décoration des espaces de vie communs afin d'égayer le bâtiment et rythmer l'année.

Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations avec l'active participation des résidents qui apprécient fortement cette activité ludique.



Printemps 2020



Noël 2020 sur le thème des Iles



Finances

Généralités

L'exercice 2020 s'est clôturé avec un résultat bénéficiaire. Par secteur, cela correspond à un résultat positif pour l'activité de l'EMS de CHF 417'592.00 mais à une perte de CHF 335'733.00 pour l'activité de la Résidence. La perte pour la Résidence est due à une inoccupation des appartements élevée (peu d'appartements loués).

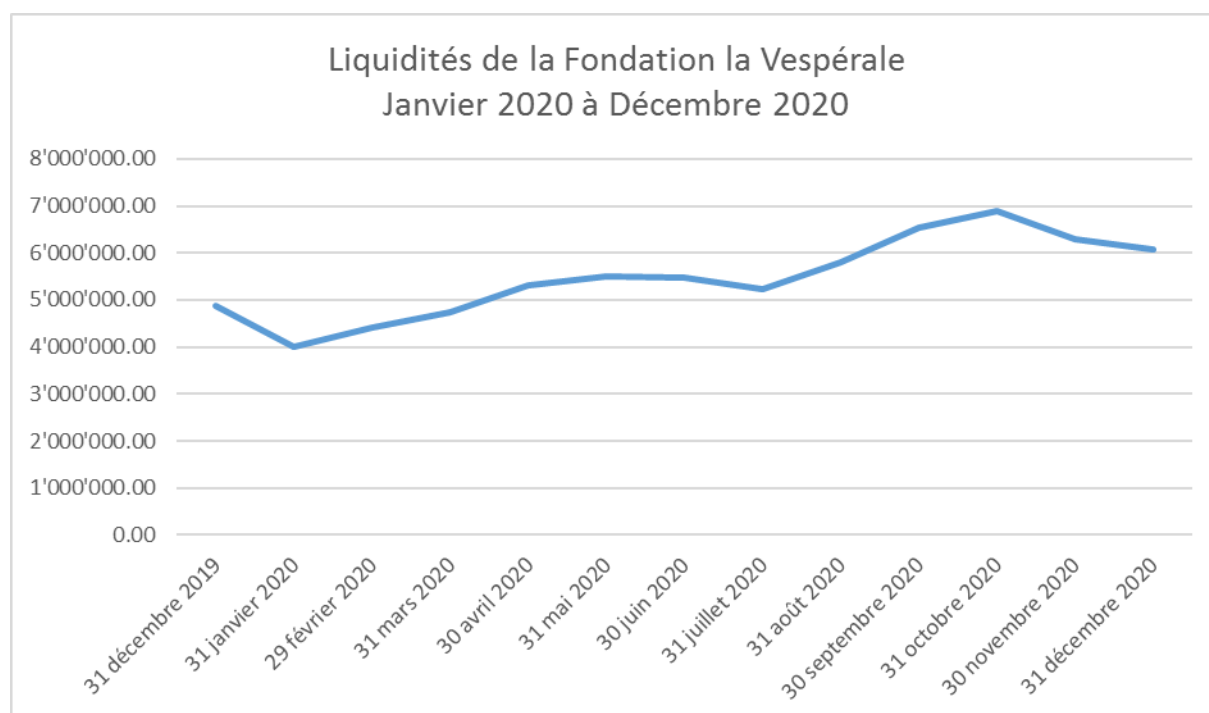
Finances

Pour l'année 2020, le prix de pension a été augmenté de CHF 1.00 sur les deux EMS.

La subvention cantonale selon le contrat de prestations 2018-2021 a été diminuée de CHF 75'194.00 (-1.74%), ce qui a fait un montant total pour l'année 2020 de CHF 4'261'341.00.

Le DSES a octroyé, selon la lettre du 16 décembre 2020, une subvention complémentaire d'un montant total de CHF 87'040.00 pour les deux EMS correspondant à une moyenne des surcoûts réels engagés pour le matériel de protection.

Le niveau de trésorerie de la Fondation la Vespérale était de CHF 4'876'259.00 au 1er janvier 2020 et est passé à 6'074'199.00 au 31 décembre 2020. Ces liquidités permettent à la Fondation de préparer à moyen terme le remboursement partiel de son emprunt de MCHF 27.00.

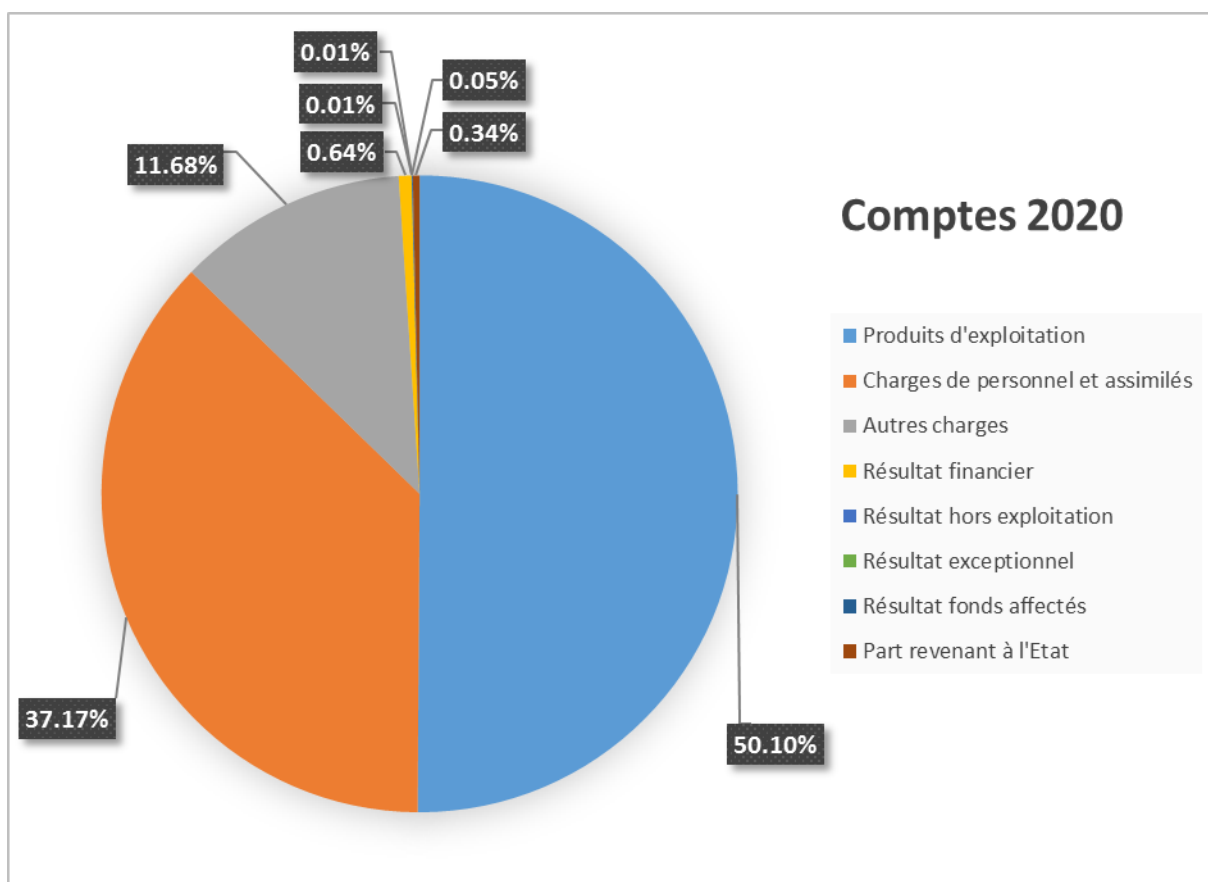


Concernant les charges de personnel et assimilés, celles-ci ont été accrues de CHF 557'845.00 pour présenter un montant de CHF 15'152'061.00. Cette augmentation (+3.82%) provient des éléments suivants :

- Fort besoin lié à la pandémie de Coronavirus (renfort des équipes) ;
- Besoin d'engagement de personnel qualifié correspondant aux postes vacants ;
- Remplacement par du personnel temporaire, lors des absences maladie, accident, et maternité du personnel fixe.

Les autres charges d'exploitation présentent un montant de CHF 4'761'898.00 et ont été augmentée de CHF 7'232.00. Cette croissance (+0.15%) des autres charges d'exploitation est due en majeure partie à des dépenses pour de l'achat de matériel médical lié à la pandémie de la Covid-19, compensé partiellement par une réduction des dépenses en lien avec la pandémie.

Les produits d'exploitation présentent une diminution de CHF 309'476.00 (-1.50%) pour conclure l'exercice avec un montant de CHF 20'419'183.00. Ceci est dû en grande partie à un taux d'occupation moyen annuel bas pour les deux EMS en raison de la pandémie de Coronavirus.



Le résultat d'exploitation après répartition affiche un bénéfice de CHF 505'224.00 et le résultat d'exercice après traitement affiche également un bénéfice d'un montant de CHF 81'859.00. Cela est dû essentiellement à la pandémie de la Covid-19 qui a reporté sur l'année 2021, des charges ménagères, des frais d'entretien sur l'immobilier et le mobilier prévus mais qui n'ont pas été effectués sur l'année 2020.

